

**DISTRICT AUTONOME DU GRAND LOME**

-----  
**PREFECTURE DU GOLFE**  
-----



**Commune du Golfe 3**  
Mairie de Doumassésé

**REPUBLIQUE TOGOLAISE**

**Travail-Liberté-Patrie**  
-----

## **RAPPORT ANNUEL**

# **COMMISSION DES AFFAIRES ECONOMIQUES, FINANCIERES, JURIDIQUES ET DE LA PLANIFICATION**

**3 février 2021**

Mise en place avec pour Président M. BITHO Jean Christophe et pour Rapporteur M. MAMOUDOU-TANKO Ismaël, la Commission des affaires économiques, financières, juridiques et de la planification a démarré ses activités avec un léger retard dû au retrait prématuré de son président pour des raisons personnelles.

Après une nouvelle élection, la commission s'est dotée d'un nouveau bureau avec pour Président M. MAMOUDOU-TANKO Ismaël et pour Rapporteur Mme KORIKO Lamie. Les membres permanents de cette commission sont :

- M MATHEY-A. Anani W.
- M ADJAHOUINOY Ayao
- M. GNAN Poydè
- M. KONDO Ayawovi

## **Les activités de la commission**

### **Les dossiers étudiés**

- L'étude et l'amendement du projet de partenariat entre la Commune et l'Université de Lomé
- L'étude et l'amendement du projet de partenariat entre la Commune et l'EAMAU
- L'étude et l'amendement de la note conceptuelle pour l'élaboration du PDC de la Commune du Golfe 3 ;
- L'étude et l'amendement du dossier relatif aux Termes de références pour le recrutement du Bureau d'étude du Plan de développement communal (PDC) de la Commune du Golfe 3 ;
- L'étude et l'amendement du dossier relatif à l'Accord de partenariat entre la Commune du Golfe 3 et le Ministère de la Culture et du Tourisme ;
- L'étude du dossier portant sur les transferts et les virements de crédits ;
- Le montage des Projets d'Urgence Prioritaires en collaboration avec les autres commissions de la Commune du Golfe 3 ;
- L'étude de l'Accord de partenariat entre la Commune Golfe 3 et la ville de Rabat
- L'étude de la note du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2021 ;
- L'étude du budget primitif 2021 de la mairie ;
- L'étude et l'amendement du projet de partenariat entre le Centre Régional de Collaboration et la commune du Golfe 3

## Séances de travail

- Participation aux discussions de finalisation de la convention de partenariat entre la Commune et l'EAMAU au siège de l'EAMAU
- Participation à une séance de travail avec l'OTR et la Direction administrative et financière en vue d'étudier comment optimiser au mieux la collecte des taxes dans la Commune du Golfe 3 ;
- Participation à une séance de travail avec une équipe de la Commune Golfe 2 en vue de discuter des propositions de collaboration et de gestion des aires communes ou partagées

2020 a été pour la commune une année difficile en termes d'atteinte d'objectifs budgétaires due à la survenance de la COVID 19 mais aussi à la non disponibilité d'historiques en termes de niveaux de collecte de revenus fiscaux. Cet état de chose met d'office notre commune en situation de déficit pour l'année 2021 au vu des investissements structurants que la commune a dû réaliser au cours de l'année 2020 afin de mettre ses équipes dans de bonnes conditions de travail et de les rendre productives.

Malgré ces difficultés de recouvrement, la commune s'est quand même employée à initier et concrétiser de nombreux partenariats afin de faciliter ses opérations et activités voire de générer des ressources futures.

Pour éviter de sombrer dans une austérité majeure et un gouffre financier en 2022, l'exécutif devra absolument initier et piloter de concert avec tous les conseillers municipaux de la commune, une politique de mobilisation de ressources fiscales et non fiscales en vue d'arriver au pire à un équilibre budgétaire en fin 2021 et au mieux à un excédent budgétaire qui permettra à la commune de mettre en œuvre des investissements sociaux au bénéfice de la population.

La commission des finances, devra parallèlement, travailler de concert avec la Direction Administrative et Financière afin d'effectuer un suivi budgétaire rigoureux qui permettra d'éviter d'engager des dépenses disproportionnées, sans l'assurance de recettes conséquentes préalables.

Fait à Lomé le 3 février 2021

Pour la commission des AEFJP

Le Rapporteur